



Formation décompter le temps de travail

Heures supplémentaires, modulation, forfait, RTT, absences : calculez précisément la durée du travail

Objectifs de la formation

- Calculer précisément le temps de travail d'un salarié
- Décompter et payer les heures supplémentaires, CP, jour fériés...
- Connaître les différentes façons d'aménager la durée de travail d'un salarié : forfait, modulation

Les + Tissot formation

- Utilisation des fiches pratiques des Editions TISSOT
- Méthode de calcul et exercice d'application sur le décompte



Offert à chaque participant :

15 jours d'accès Internet à la solution «Modèles commentés pour la gestion du personnel».

A qui s'adresse cette formation ?

- Responsable et collaborateur de la fonction RH
- Non spécialiste ou manager opérationnel
- Collaborateur de cabinet d'expert comptable

Les intervenants

Bernadette HILAIRE

Expert-comptable, spécialisée en droit social et technique de paie, auteur aux Editions TISSOT.

Dates et lieux

13 juin 2012	Paris
14 novembre 2012	Paris
18 février 2013	Paris
01 juillet 2013	Paris
06 novembre 2013	Paris

Durée

1 jour

Tarif

690 € HT
soit 825.24 € TTC

[Programme détaillé sur la page suivante >](#)



Programme de la formation

1. Maîtriser les bases du calcul de temps de travail : 35h et dérogations

- Appréhender le principe de mensualisation
- Différencier chaque forfait : forfait jour, forfait heure...
- Calculer les heures supplémentaires structurelles et contractuelles
- Intégrer les spécificités des horaires conventionnels

2. Compter le temps de travail : spécificités et modes de calcul

- Définir le temps de travail effectif : ce qu'il comprend ou non
- Faire correspondre heures travaillées et heures payées
- Calculer les heures supplémentaires en fonction de l'organisation du temps de travail
- Sécuriser le décompte des heures complémentaires
- Travail de nuit : maîtriser le calcul et l'intégration en paie
- Payer le travail des jours fériés et du dimanche : cas d'application et méthode de calcul

3. Absence et repos : sécuriser le décompte du temps non travaillé

- Repos compensateur de remplacement, de nuit, contrepartie obligatoire de repos : les décompter en toute sécurité
- Le compte épargne temps : principe, mise en place et comptage
- Congés payés : modalités d'acquisition et décompte des CP pris en temps plein et temps partiel
- Maladie : gérer les droits à indemnisation
- Calculer l'acquisition et décompter les RTT prises : les règles à suivre

4. Les horaires d'équivalence : différences avec le temps de travail effectif

- Distinguer les professions concernées : ambulanciers, vendeurs...
- Maîtriser les incidences sur la paie
- Sécuriser le paiement des heures supplémentaires et complémentaires

5. Les différentes organisations du temps de travail et leurs impacts dans le décompte

- Annualiser le temps de travail
- La modulation du temps de travail : comment la mettre en place
- Le travail par cycle : cas de recours et calcul spécifique



Qui sommes-nous ?



**TISSOT
FORMATION**

Depuis plus de 40 ans, les Editions TISSOT vous proposent des publications pratiques pour faciliter l'application du droit du travail en entreprise.

TISSOT poursuit aujourd'hui sa mission et vous transmet, à travers une sélection de formations en droit social, management, RH, paie, santé/sécurité, comptabilité et fiscalité, développement personnel, les repères et les bons réflexes à avoir en entreprise. Pour chaque situation, vous disposez de la solution concrète et opérationnelle.



Nous contacter

Tissot Formation
249, rue de Crimée
75019 Paris

Tél. : 01 53 35 20 25
Fax : 01 53 35 16 77

E-mail : contact@tissot-formation.fr
Web : www.tissot-formation.fr



TISSOT
FORMATION

Bulletin d'inscription

À photocopier, compléter et renvoyer :

- Par fax au **01 53 35 16 77**
- Par mail à **contact@tissot-formation.fr**
- Par courrier à **Tissot Formation - 249 rue de Crimée - 75019 PARIS**

Vous pouvez également réserver :

- Par téléphone au **01 53 35 20 25**
- Sur **www.tissot-formation.fr**

TITRE DU STAGE	DATE ET LIEU	
	Remise	Prix
Montant Participant 1	-	
Montant Participant 2	- 10 %	
Montant Participant 3	- 10 %	
TOTAL HT		
TOTAL TTC (TVA : 19,6 %)		

Groupez vos inscriptions pour bénéficier de tarifs préférentiels (- 10 % sur vos 2^e et 3^e inscriptions ; - 15 % sur la 4^e et suivantes). Les réductions s'appliquent sur les formations les moins chères et ne sont pas cumulables avec d'autres offres.

Merci de renvoyer un bulletin par session de formation.

Participant 1 :

NOM : PRÉNOM :

FONCTION : SERVICE :

EMAIL :

TEL : FAX :

ETABLISSEMENT :

Participant 2 :

NOM : PRÉNOM :

FONCTION : SERVICE :

EMAIL :

TEL : FAX :

ETABLISSEMENT :

Responsable du suivi de l'inscription :

NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

EMAIL :

TEL : FAX :

ETABLISSEMENT :

NAF : EFFECTIF :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

N° de déclaration d'activité : 82 74 02373 74

Participant 3 :

NOM : PRÉNOM :

FONCTION : SERVICE :

EMAIL :

TEL : FAX :

ETABLISSEMENT :

Adresse de facturation (si différente) / organisme collecteur :

NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

EMAIL :

TEL : FAX :

ETABLISSEMENT :

NAF : EFFECTIF :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Cachet, date et signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

L'inscription aux formations suppose le renvoi à Tissot Formation, par courrier, télécopie ou sur le site www.tissot-formation.fr, d'un bulletin d'inscription dûment complété soit par le stagiaire, soit par le responsable de l'inscription. Les inscriptions par téléphone ne sont définitivement prises en compte qu'à réception d'une confirmation écrite. Suite à la réception du bulletin d'inscription, le stagiaire reçoit sa convention de formation récapitulant l'ensemble des caractéristiques de la formation. Les réductions pour inscriptions multiples s'appliquent sur les formations les moins chères et ne sont pas cumulables avec d'autres offres.

Les frais d'inscription comprennent l'accès à la formation, les pauses, le déjeuner et les documents dédiés. Ils ne comprennent pas l'hébergement et le transport. Tissot Formation se réserve le droit de modifier le programme si les circonstances l'y obligent, sans que les participants ne puissent prétendre à une quelconque indemnisation. Dates, programmes et intervenants non contractuels.

Le règlement peut se faire par chèque ou par virement

à l'ordre de : Éditions Tissot.
Domiciliation : Laydernier Entreprises
Banque : Laydernier - Code banque : 10 228
Code guichet : 02 648
N° de compte : 14746000200 - Clé RIB : 20
BIC : LAYDFR2W
IBAN : FR76 1022 8026 4814 7460 0020 020

Adresse d'envoi du règlement :

Éditions Tissot - Tissot Formation
BP 109 - 74941 Annecy-le-Vieux Cedex

Remplacement / Report

Les participants peuvent, sans frais, se faire remplacer ou reporter leur inscription à une date ultérieure.

En cas d'annulation reçue moins de 15 jours avant la date de la formation, les frais d'inscription restent dus en totalité. En cas d'annulation reçue plus de 15 jours avant la date de la formation,

des frais de dossier à hauteur de 190 € HT seront dus. Les annulations doivent nous être communiquées par écrit, le cachet de la poste faisant foi.

Confidentialité

Le stagiaire s'interdit de reproduire ou de représenter au bénéfice de toute personne n'ayant pas pris part à la formation, à titre gratuit ou onéreux, tout ou partie des supports de formation qui lui ont été remis, sans avoir préalablement obtenu l'autorisation expresse des Éditions Tissot ou de ses ayants droit.

Informatique et libertés

En application de la loi "Informatique et Libertés" du 6/01/1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et d'annulation par courrier adressé à Tissot Formation - BP 109 - 74941 Annecy-le-Vieux Cedex. Vos données personnelles peuvent être transmises à nos partenaires commerciaux. Vous pouvez vous y opposer en écrivant à cette même adresse.